

Chacun sait bien d'ailleurs que si M. Bourassa évite si soigneusement de citer et de discuter objectivement les opinions et les dires de ses adversaires, c'est pour les présenter à sa manière, les fausser, les déformer, afin de se donner quand même raison, aux yeux de ceux, peut-être nombreux, qui ne prendront pas la peine de contrôler ses dénonciations. Même sur la probité intellectuelle, M. Bourassa veut avoir des idées à lui seul.

APPENDICE VIII

QUELQUES NOTES SUPPLEMENTAIRES

1. M. Bourassa et Mgr Briand

Extrait d'un article de l'*Evènement* de Québec, du 15 août 1916: "Dans tout l'échafaudage de sophismes bâti par M. Bourassa, depuis le commencement de la guerre, pour étayer sa thèse, qui veut que le Canada soit libre de toute obligation envers l'Angleterre, dans cette guerre, nous ne connaissons rien de plus mal équilibré que sa page d'*Hier, Aujourd'hui, Demain* où il s'efforce de tirer à lui la tradition épiscopale canadienne.

Dans ce chapitre sur "le devoir colonial et la tradition épiscopale", en effet, M. Bourassa, malgré vingt tours de passe-passe exécutés avec toute l'habileté dont il dispose, ne peut empêcher le lecteur sérieux, qui recherche non l'éblouissement, mais la vérité, de constater entre autres choses, que M. Bourassa interprète arbitrairement des paroles épiscopales du passé.

Après avoir signalé ce qu'il appelle le "loyalisme extraordinaire, exagéré même" de nos évêques — et M. Bourassa va jusqu'à écrire, à ce propos: "Nous serions tentés de dire: d'un servilisme déconcertant à l'endroit des autorités britanniques", — le directeur du *Devoir* affirme, sans broncher, que "leur loyalisme intense donne une force singulière à leur adhésion constante aux principes du nationalisme."

Voilà donc nos évêques, malgré leur "loyalisme exagéré", classés, d'un coup de plume du maître, parmi les partisans du système politique de M. Bourassa.

Sans parler de la grave inconvenance qu'il y a à proclamer ainsi tous les évêques canadiens, depuis la conquête jusqu'à nos jours, partisans d'un système de doctrines politiques à base de souveraineté populaire, voyons un peu la portée du principal document apporté par M. Bourassa, comme preuve de sa téméraire et dangereuse assertion.

Il s'agit de la lettre pastorale adressée par Mgr Briand, évêque de Québec, à

tous les fidèles de son diocèse, le 22 mai 1775, pour leur rappeler "l'obligation indispensable" qu'ils ont devant la menace de l'invasion américaine, de "défendre de tout leur pouvoir", leur "patrie" et leur "roi". Et cette obligation de défendre leur patrie et leur les Canadiens-français l'ont surtout en vertu de leurs "serments" et de leur "religion", dit Mgr Briand. "Fermes donc, Chers Canadiens, dit Mgr l'Evêque de Québec, les oreilles, et n'écoutez pas les séditeurs, qui cherchent à vous rendre malheureux, et à étouffer dans vos cœurs les sentiments de soumission à vos législatives supérieurs, que l'éducation et la religion y avaient gravés. Portez-vous avec joie à tout ce qui vous sera commandé de la part d'un Gouverneur bienfaisant, qui n'a d'autres vues que vos intérêts et votre bonheur." Puis, constatant simplement un fait, celui du Canada menacé, à l'heure où il écrit sa lettre, par l'envahisseur américain, Mgr Briand dit: "Il ne s'agit pas de porter la guerre dans les provinces éloignées:

On vous demande seulement un coup de main pour repousser l'ennemi, voilà ce que vous demande, aujourd'hui l'autorité britannique, dit Mgr Briand; donnez ce concours demandé "avec joie".

Et si les circonstances de la guerre eussent été différentes; si l'existence même de l'Angleterre eut été mise en péril hors du Canada, ou si le Roi eût compté à bon droit sur le concours des Canadiens hors du Canada pour défendre la Couronne menacée, comme c'est le cas depuis deux ans, est-ce que la lettre pastorale de Mgr Briand du 22 mai 1775 établit, comme doctrine, ou comme direction, ou même par une simple déclaration, que les Canadiens n'ont pas le devoir, alors, de concourir selon la mesure de leurs forces, à la défense de la Couronne britannique?

Pas du tout. Dans le cas présent, dit-il, on ne vous demande qu'un coup de main pour repousser l'ennemi envahisseur. Encore une fois, Mgr Briand constate un fait. C'est tout. Et il précise cette constatation, en terminant sa lettre par ces paroles: "La voix de la religion et celle de vos intérêts se trouvent ici réunies, et nous assurent de votre zèle à défendre nos frontières et nos possessions."

Et dans le cas où la voix de la religion, qui commande aux sujets de concourir à la défense du pouvoir établi mis en péril, ne se trouverait pas réunie à "la voix des intérêts", Mgr Briand affirme-t-il, comme le fait M. Bourassa depuis deux ans, que les Canadiens auraient, dans ce cas, aucun devoir de concourir à la défense de la métropole et de leur